



TRIBUNE

Collectivités, agissons contre la précarité énergétique !

Depuis 2020, la crise économique et sanitaire du Covid-19, couplée à la hausse des prix de l'énergie, ont exacerbé la précarité énergétique. En 2022, dans le contexte de tensions géopolitiques et de guerre en Ukraine, cette crise sanitaire fait place à une crise énergétique et sociale majeure. Une situation inédite, d'ampleur jamais égalée, qui touche de plein fouet tous les Français et les Françaises et plus encore les 12 millions de personnes en situation de précarité énergétique.

Faisons face à nos responsabilités !

Face à la hausse des prix de l'énergie, des ménages de plus en plus nombreux renoncent ainsi à payer leurs factures ou préfèrent se priver de chauffage pour en limiter le coût. Cette réalité quotidienne des plus modestes est intolérable. Nous, collectivités territoriales, garantes des politiques sociales, et particulièrement les Départements, chefs de file de la lutte contre la précarité énergétique, avons pour responsabilité de les protéger et de les aider à sortir de cette impasse. Notre mission : organiser la prévention, afin que ce chiffre inacceptable de 12 millions cesse enfin d'augmenter, en accélérant le repérage des ménages concernés. Mais aussi mettre en place des dispositifs efficaces, en pilotant tous les acteurs de l'action sociale et de la rénovation de l'habitat, et en proposant des accompagnements adaptés à la situation de chacun.

Le Slime : une solution pour agir

Des solutions à notre portée existent. C'est le cas du programme Slime, piloté depuis 2013 par le CLER-Réseau pour la transition énergétique. Le Slime est un dispositif d'ingénierie territoriale reposant sur une méthodologie, des outils, des financements et un accompagnement, afin de mettre en place sur chaque territoire, en fonction de ses spécificités, une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique. Le principe : coordonner la détection des ménages, réaliser un diagnostic sociotechnique à leur domicile, puis les orienter vers les dispositifs et les acteurs adaptés, avec un accompagnement renforcé pour les ménages les plus fragiles. En centralisant le repérage des ménages, le programme facilite ainsi la mobilisation de tous les acteurs du territoire et la recherche de solutions adaptées aux réalités de terrain.

Rejoignez le programme !

Aujourd'hui, 40 collectivités territoriales sont déjà engagées dans le programme et accompagnent plus de 12 000 ménages chaque année. Parce que l'urgence d'agir n'a jamais été aussi forte, nous appelons l'ensemble des collectivités - EPCI, métropoles, Départements et Régions - à rejoindre le programme Slime ! La précarité énergétique n'est pas une fatalité. À nous, collectivités territoriales, de relever le défi d'une justice sociale et d'un habitat digne pour tous et pour toutes !

**Signataires :**

- Olivier Capitano, Président du Conseil départemental du Val de Marne
- Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental de la Gironde
- Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne
- François Cuillandre, Maire de la ville de Brest et Président de Brest métropole
- Maël de Calan, Président du Conseil départemental du Finistère
- Carole Delga, Présidente du Conseil régional d'Occitanie
- Jean-Pierre Chabriat, Conseiller régional délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la transition énergétique du Conseil Régional de La Réunion
- Muriel Cherrier, Vice-Présidente déléguée à l'insertion, au logement et à l'habitat du Conseil départemental de l'Aude.
- Laure Curvale, Vice-présidente en charge de la transition écologique et du patrimoine du Conseil départemental de la Gironde
- Jérôme Alemany, Vice-président en charge de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion du Département de Loire-Atlantique
- Christian Bastid, Vice-président délégué à l'habitat, au logement et renouvellement urbain du Conseil départemental du Gard
- Anne Voituriez, Vice-Présidente déléguée au logement et à l'habitat de la Métropole Européenne de Lille
- Pascal Pras, Vice-président à l'urbanisme durable, aux projets urbains et à l'habitat de Nantes Métropole
- Sylvie Guignard, Vice-Présidente en charge de l'habitat-logement, de la politique de la ville et de la prévention de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Jean-Luc Gouyette, Vice-président chargé de l'habitat et de l'urbanisme de la Communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer
- Pascal Hervé, Vice-président chargé de l'habitat de la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne
- René-Pierre Halter, Vice-Président en charge de l'énergie et de la mobilité de la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans-Coeur de Drôme
- Nicolas Kada, Adjoint au maire en charge de l'action sociale et vice-président du CCAS de Grenoble
- Annaïck Chauvet, Adjointe en charge de la transition énergétique, des bâtiments et des moyens techniques de la ville de la Ville de Besançon
- Maria Da Silva, Adjointe au Maire de la Ville de Montfermeil
- Guillaume Coutey, Maire de Malaunay et Conseiller départemental de la Seine Maritime